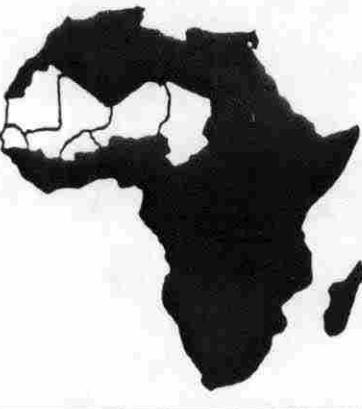


OCDE

ORGANISATION DE COOPERATION
ET DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUES

CILSS

COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE
LA SECERESSE DANS LE SAHEL



CLUB DU SAHEL

PROCELOS

PROGRAMME REGIONAL DE PROMOTION DES CEREALES LOCALES AU SAHEL

PROJET REGIONAL PROCELOS

octobre 1989

SOMMAIRE

Ce document comprend :

- | | |
|--|--------------|
| <i>- les propositions d'orientations du Projet Régional PROCELOS corrigées en fonction des remarques du Comité de Pilotage ;</i> | <i>p. 1</i> |
| <i>- le compte-rendu du comité de pilotage du 4 octobre 1989 à Ouagadougou ;</i> | <i>p. 24</i> |
| <i>- des remarques complémentaires sur les décisions du Comité de Pilotage ;</i> | <i>p. 28</i> |
| <i>- une proposition de termes de référence (programme de travail et budget) pour un animateur régional PROCELOS au sein du CILSS.</i> | <i>p. 30</i> |

*PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS
DU PROJET REGIONAL PROCELOS*

*Réunion du Comité de Pilotage PROCELOS
4 octobre 1989 - Ouagadougou*

Avant-propos

En juin 1989, s'est tenue, à Ouagadougou, la première réunion du comité de pilotage PROCELOS. Il s'agissait de discuter des orientations à venir du programme et plus spécialement de la mise en place d'un Projet Régional au sein du CILSS.

Les participants de ce comité ont insisté sur la nécessité de mener une réflexion à deux niveaux :

- En quoi le programme PROCELOS peut-il contribuer à créer un environnement technique, économique et politique plus favorable aux initiatives locales intervenant dans la promotion des céréales locales ?*
- Quelles sont les tendances d'évolution des différents déterminants des systèmes alimentaires des pays sahéliens ? Cette réflexion doit permettre de cadrer le programme PROCELOS dans une stratégie à long terme.*

S'articulant autour de ces deux réflexions, ce document est composé des parties suivantes :

- En introduction, un bilan des activités du PROCELOS menées jusqu'à présent. Le programme futur s'appuiera en effet sur des acquis qu'il importe de rappeler.*
- La première partie vise à rappeler la situation alimentaire générale, les principaux déterminants de son évolution et les besoins à long terme. Elle permet de situer les interventions envisagées dans une vision plus globale de l'avenir du système alimentaire.*
- La seconde partie présente les grands traits d'un Plan Global d'Action pour la promotion des céréales locales. A partir d'une analyse des contraintes des acteurs de cette promotion, elle détermine le champ d'activité du PROCELOS et ses actions prioritaires.*
- La troisième partie propose le contenu concret des actions du projet PROCELOS, élément du Plan Global d'Action. Elle vise enfin à définir les besoins pour la mise en oeuvre du programme.*

INTRODUCTION : Bilan des activités PROCELOS

En 1986 est présenté, au colloque de Mindelo, un bilan des recherches et actions de développement en matière de valorisation des céréales locales. Cette étude (1) analyse les causes des fréquents échecs des tentatives de promotion de céréales locales et propose des recommandations aux Etats et bailleurs de fonds pour mobiliser leurs interventions autour de ce thème.

En 1987, le CILSS et le Club du Sahel lancent le Programme Régional de Promotion des Céréales Locales au Sahel, PROCELOS. Il s'agit de réaliser un bilan détaillé des initiatives de promotion des céréales locales dans 4 pays : Burkina Faso, Gambie, Mali et Sénégal. Une identification des contraintes rencontrées par les opérateurs économiques et d'expériences reproductibles aboutit à la proposition de projets de développement (2). Cette phase montre l'intérêt de constituer un réseau d'échanges d'expériences. Un bulletin de liaison est créé qui permet de diffuser l'information entre opérateurs économiques, agents de développement, chercheurs, décideurs et donateurs.

En octobre 1988, ce bilan est discuté avec les opérateurs économiques lors de la première Réunion Régionale PROCELOS. Les participants formulent un certain nombre de recommandations. Elles abordent les problèmes d'environnement dans lequel évoluent les activités de promotion des céréales locales mais l'accent est mis sur les initiatives locales, qui sont nombreuses :

- les unités artisanales constituent la première capacité de transformation mécanisée dans le Sahel,
- les minoteries industrielles sont désormais équipées de matériels de transformation des céréales locales,
- les unités semi-industrielles décentralisées de production de farines, semoules se sont multipliées,
- de nombreux centres de recherche travaillent actuellement sur les aspects techniques de la transformation.

(1) Mil, maïs, sorgho : techniques et alimentation au Sahel

(2) Promotion des céréales locales au Sahel : initiatives locales et environnement macro-économique

Les recommandations de Thiès insistent également sur les besoins d'une meilleure information sur l'évolution de la consommation. Enfin, elles soulignent la nécessité d'améliorer la circulation de l'information technique et économique entre les opérateurs et de diffuser, d'un pays à l'autre, les initiatives des donateurs, des chercheurs et des services publics : études de marché, campagnes de promotion, modification de règlements, etc.

La réunion de Thiès a conduit le CILSS et le Club du Sahel à entreprendre les activités suivantes en 1989 :

- * un bilan des études de consommation dans le but de résituer la problématique PROCELOS dans une analyse prospective de l'évolution des modèles alimentaires ;
- * l'organisation, par le CILSS, de journées consacrées à la promotion des céréales locales, dans chaque pays membres du CILSS (12 septembre 1989) ;
- * l'appui aux Etats pour la définition de leurs politiques de valorisation : participation à l'élaboration de la phase opérationnelle du Plan Céréalier du Burkina Faso ; appui méthodologique au Fonds Commun de Contrepartie de l'Aide Alimentaire au Sénégal pour le suivi d'une opération de mise sur le marché de produits transformés à base de mil ;
- * la poursuite de l'animation du réseau et notamment la diffusion du bulletin ;
- * la définition d'un projet régional PROCELOS au sein du CILSS.

I- RAPPEL DE LA SITUATION ALIMENTAIRE ET DES BESOINS A LONG TERME

Bien que les données statistiques des pays du Sahel soient encore peu fiables, la plupart des observateurs s'accordent pour constater **un accroissement de la consommation des céréales importées au détriment des céréales locales**. Malgré une hétérogénéité des situations à l'intérieur de la région sahélienne et selon les années, cette évolution apparaît comme une **tendance lourde** des deux dernières décennies.

Plusieurs facteurs sont couramment mis en avant pour expliquer cette évolution :

- **La production céréalière** augmente nettement moins vite que la population et reste largement soumise aux aléas climatiques.

Les systèmes de production sont restés très traditionnels : ils sont basés sur une culture extensive et la culture pluviale manuelle reste encore largement dominante. Les cultures céréalieres irriguées ne fournissent encore que 5% des céréales consommées. Elles demeurent largement soumises aux aléas climatiques. Or le Sahel connaît, depuis 1968, une période sèche.

La productivité agricole reste stagnante. L'introduction de techniques plus performantes a eu peu de succès et donc peu d'impact sur l'agriculture de la région.

Parallèlement à cette stagnation de l'agriculture, la croissante démographique a connu un essor considérable : entre 1960 et 1985, la population sahélienne a été multipliée par 2, la population urbaine par 5.

- **Les importations de céréales** produites en dehors de l'Afrique ont été facilitées par leur abondance sur le marché international à un prix relativement bas grâce aux fortes productivités et aux subventions des pays producteurs. Par ailleurs, les Etats sahéliens avaient la possibilité de s'endetter pour combler leurs déficits céréaliers.

- **Les modèles de consommation** ont évolué au détriment des céréales locales, notamment dans les villes. On ne peut nier que, dans certains cas particuliers et limités, les céréales locales sont volontairement marginalisées dans la consommation, leur image ne soutenant pas la concurrence de celle des produits importés perçus comme plus modernes et plus prestigieux.

Néanmoins, les transformations culturelles des sociétés sahéliennes ne peuvent être réduites à un phénomène d'imitation d'un modèle occidental.

L'un des déterminants essentiels de l'évolution des styles alimentaires est la diversification de la consommation et non le mimétisme. Ceci signifie que les produits locaux ne sont pas culturellement condamnés à disparaître même si leur place tend à se réduire dans la ration des sahéliens au profit d'autres produits.

Diverses enquêtes récentes montrent qu'il existe une demande pour les céréales locales, même en ville, mais que celle-ci est incorrectement satisfaite notamment du fait d'un mauvais fonctionnement du marché.

D'une façon générale, producteurs, transformateurs, commerçants sont insuffisamment organisés pour faire reconnaître leur rôle et défendre leurs intérêts vis-à-vis de l'Etat. Non considérés comme des véritables partenaires par le secteur public, ces opérateurs n'ont pas bénéficié d'un environnement institutionnel et économique qui aurait pu appuyer leurs dynamiques (crédit officiel prohibitif, contraintes d'une réglementation mal adaptée, accès très limité à la formation, absence quasi totale de relations avec la recherche, etc).

- Le marché fonctionne mal.

Le retour de bonnes pluviométries depuis 1985 n'a pas induit, malgré des récoltes de céréales abondantes, un net renversement de la tendance à importer. En années excédentaires, les céréales locales n'ont pas trouvé preneurs bien que la demande urbaine n'y soit pas opposée. Le Sahel souffre structurellement d'une inadéquation entre offre et demande. Ceci tient à plusieurs raisons :

*** des coûts intermédiaires élevés**

La faible compétitivité des produits agricoles sahéliens tient pour une bonne part à des coûts intermédiaires élevés : l'état des voies de communication induit de forts coûts de transport ; dans l'état actuel de la mécanisation des opérations de transformation les produits finis ont un prix de revient élevé (la plupart des équipements sont importés, l'énergie est chère).

*** l'irrégularité des flux**

Les céréales importées sont plus largement disponibles sur les marchés que les céréales locales tant en quantité et régularité qu'en qualité. Riz et blé sont vendus à un prix régulé contrairement à celui des mil, sorgho et maïs qui fluctue fortement tout au long de l'année.

Les tentatives des Etats pour réguler le marché des céréales locales par le biais des offices ont été des échecs. C'est seulement depuis quelques années qu'on envisage un appui à une participation plus dynamique du commerce privé et un plus grand recours aux transferts intra-régionaux.

* des problèmes techniques.

Longtemps la recherche s'est peu intéressée à l'amélioration des conditions de transformation des céréales locales notamment au niveau artisanal décentralisé, là où existent pourtant de multiples initiatives. En conséquence, l'offre en produits céréaliers locaux transformés reste insuffisante, en particulier pour les villes. Mil, sorgho et maïs restent difficiles d'utilisation en comparaison du riz et du blé.

Face à ces différents phénomènes tant endogènes qu'exogènes aux sociétés sahéliennes, **la tendance lourde observée est-elle ou non réversible ?**

Concernant la *production*, les observateurs s'accordent à penser que les progrès techniques envisagés ne permettront pas, à court terme, de rendre la production indépendante des aléas climatiques. Cependant, on peut penser que les gains de productivité du maïs seront supérieurs à ceux des mils et sorghos. Les pays sahéliens potentiellement producteurs de maïs auront donc intérêt, de même que le Mali et le Sénégal actuellement, à concentrer leurs efforts sur la production et la transformation de cette céréale.

Concernant les *importations*, les pays industrialisés seront de plus en plus enclins à favoriser l'exportation de leurs excédents céréaliers vers les PVD et les prix de ces produits devraient rester fortement concurrentiels par rapport aux produits locaux. Le niveau de dépendance alimentaire et d'endettement des pays permettra-t-il encore une augmentation massive des importations ?

Concernant l'évolution des *modèles de consommation*, la complexité de ce phénomène rend difficile une prévision des tendances à court et moyen terme. Le bilan des enquêtes de consommation, réalisé actuellement par le CEEMAT dans le cadre de PROCELOS tend cependant à montrer :

- qu'on ne peut envisager sérieusement, à court terme, une substitution totale des céréales locales aux céréales importées. Ces deux types de produits apparaissent plus complémentaires que concurrents.

- qu'une substitution partielle semble possible à condition que soient levées certaines contraintes techniques et économiques.
- que l'évolution de la consommation en ville apparaît davantage déterminée par une tendance à la diversification des produits et plats consommés qu'à un mimétisme vis-à-vis de modèles importés. En ce sens, l'avenir des céréales locales doit être pensé globalement. Celles-ci ne doivent plus être considérées uniquement comme des substituts possibles aux céréales importées. Dans bien des cas, les plats à base de mil, sorgho ou maïs sont en concurrence avec des plats à base de tubercules, légumes, viande ou poisson.

Concernant l'*évolution du marché*, la reconnaissance progressive des opérateurs économiques comme véritables acteurs des filières par les Etats et les bailleurs de fonds est un signe d'espoir. Il reste cependant beaucoup à faire pour mieux comprendre les modalités de fonctionnement des filières et des agents afin d'imaginer de nouvelles formes d'interventions, notamment techniques et financières, permettant d'atteindre directement ces agents. D'autre part, l'organisation naissante des opérateurs comme partenaires et interlocuteurs de coopération devrait contribuer à intensifier leur rôle dans les actions de développement.

En résumé, on peut raisonnablement penser que la tendance à la diminution des céréales locales dans l'alimentation des sahéliens se ralentira à court terme.

Un tel ralentissement, voire une réversibilité, pourrait être d'autant plus sensible que :

- la production s'accroîtra sensiblement,
- les céréales locales seront protégées vis-à-vis des céréales importées,
- un large effort sera porté sur la régulation des marchés, notamment par des transferts intra-régionaux et qu'une plus grande place sera donné au secteur privé,
- les contraintes techniques et économiques seront levées pour relancer l'offre en céréales transformées, mieux adaptées aux nouvelles exigences des consommateurs.

II. LE PLAN GLOBAL D'ACTION

La définition d'un Plan Global d'Action a pour but de connaître avec précision les contraintes des activités de promotion des céréales locales dans une analyse prospective de l'environnement. Il s'agit de déterminer quelles seront les actions prioritaires du projet PROCELOS.

A. Analyse de l'environnement

L'analyse de l'environnement se fera à partir de **deux questions :**

- comment interviennent les différents acteurs (opérateurs économiques de la filière, agents de l'environnement proche, administration, décideurs) pour promouvoir les céréales locales ?
- comment analyser les blocages au développement de ces activités et comment, finalement, les appuyer en créant un environnement favorable ?

1. Le jeu des acteurs

Les initiatives de promotion des céréales sont le fait d'opérateurs économiques (transformateurs, commerçants, etc).

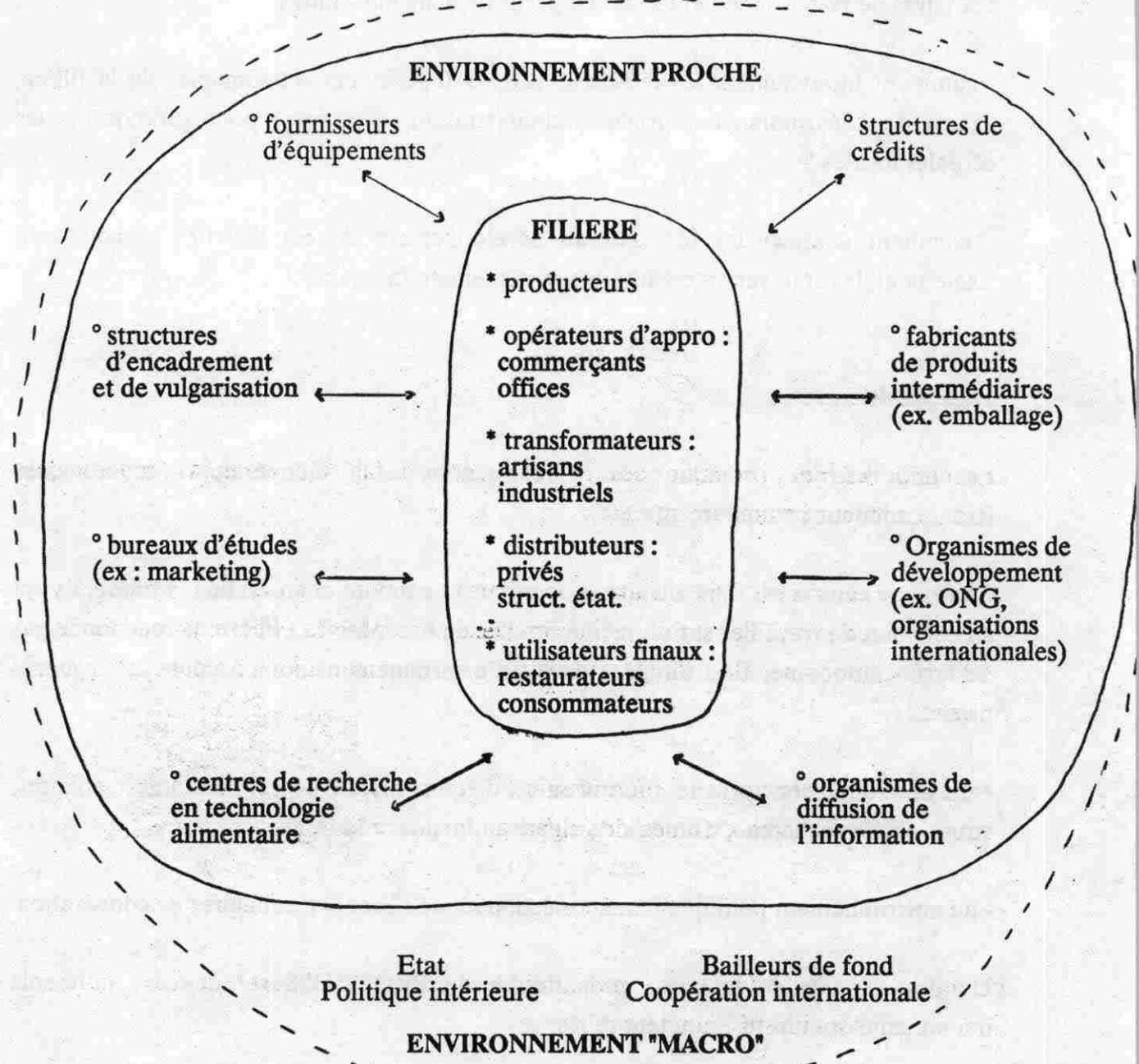
Chacun de ceux-ci est relié à d'autres opérateurs en amont et en aval de la filière. Ils ont en commun de travailler sur un même produit de base. Mais la filière ne fonctionne pas de façon autonome. Elle s'intègre dans un environnement dont on peut distinguer 2 niveaux :

- un environnement proche : fournisseurs d'équipements, de produits intermédiaires, structures de recherche, d'études, de vulgarisation, de crédits, etc.
- un environnement politique et macro-économique : Etat et partenaires de coopération

Un des constats de la phase préparatoire du PROCELOS est que ces différents intervenants sont insuffisamment reliés.

Il est souhaitable que des contacts s'établissent à plusieurs niveaux : échanges d'information, montage de projets, etc. Par exemple, le lancement, par un transformateur, d'un nouveau produit nécessite auparavant la réalisation d'une étude de marché par un bureau marketing.

Le schéma ci-dessous permet de mieux comprendre les relations existant entre les différents acteurs de la promotion des céréales locales.



2. De l'analyse micro à l'analyse macro

Le principal constat de la phase préparatoire du PROCELOS est l'existence de nombreuses initiatives visant à relancer l'offre de produits locaux. Beaucoup de ces initiatives apparaissent reproductibles et méritent d'être favorisées. Afin de déterminer les moyens de les appuyer, il importe de partir des contraintes que connaissent ces opérateurs et leurs besoins. Les problèmes rencontrés sont divers et ne peuvent être résolus au même niveau. Certaines solutions peuvent être apportées par l'environnement proche. D'autres sont davantage d'ordre politique et macro-économique.

Le manque de liaison entre les acteurs et la nécessité de partir des dynamiques locales nous amène à poser deux questions :

- comment mobiliser l'environnement proche pour appuyer les opérateurs économiques ?
- quel cadre politique cela suppose-t-il ?

B. Mobiliser l'environnement proche : transformateurs et utilisateurs finaux

Le champ d'intervention du PROCELOS se situant d'avantage au niveau de la valorisation des céréales locales pour une meilleure adaptation aux conditions de la demande, nous nous attacherons plus particulièrement aux problèmes rencontrés par les transformateurs et les consommateurs.

1. Au niveau des TRANSFORMATEURS :

- **La maîtrise de l'équipement.** Il s'agit principalement de la mise au point, de l'adaptation, de la diffusion et de la fabrication locale de matériels. De nombreux acteurs peuvent intervenir à ce niveau : centres de recherche, constructeurs et vendeurs d'équipement, organismes de développement et plus particulièrement de diffusion , structures d'encadrement de l'artisanat.

Secteur délaissé de la recherche technologique, l'amélioration de la transformation des céréales locales accuse du retard. Cependant, des programmes de recherche ont été initiés dans divers pays : mise au point de décortiqueurs à mil, élaboration de farines de sevrage composées de produits locaux, recherches sur la qualité technologique des céréales locales. Mais on doit déplorer un manque de coordination entre ces intervenants.

D'une part plusieurs recherches sont actuellement menées parallèlement par divers organismes sur le même sujet sans que chaque institution ait connaissance de ce que font les autres. D'autre part, on constate que bien souvent, les recherches ne partent pas de demandes formulées par les utilisateurs potentiels et ne prennent pas toujours en compte les conditions d'appropriation technologique du milieu concerné : fabrication locale des équipements, complexité d'utilisation, habitudes alimentaires, etc. Un effort important est donc à mener au niveau de la circulation de l'information. Il s'agit également de monter des projets conjoints entre chercheurs/constructeurs et demandeurs.

- La réalisation d'études de marchés. Actuellement, les résultats des quelques enquêtes alimentaires réalisées ne permettent pas, pour un entrepreneur potentiel, d'élaborer une stratégie de marketing pour développer une production ou lancer un nouveau produit. Des données comme la forme, la présentation, l'emballage, la perception par les consommateurs, le prix, etc, font fortement défaut aussi bien pour les transformateurs industriels que pour les artisans. Ces derniers, bien qu'ayant une connaissance empirique du marché, ne peuvent prendre le risque d'innover en l'absence de perspectives sur l'évolution du marché à moyen ou long terme ou sur le potentiel de nouveaux débouchés.

Il est donc nécessaire que des structures compétentes comme les bureaux d'étude en marketing réalisent de telles études. Parmi les travaux menés sur les circuits céréaliers dans les pays du CILSS, les étapes de la commercialisation des produits transformés et de leur consommation restent les plus mal connues.

S'il existe bien, actuellement, une demande des transformateurs et des commerçants pour réaliser des études de faisabilité, ceux-ci ne trouvent ou ne connaissent pas toujours les structures compétentes. Une première phase d'identification des bureaux d'études en marketing devra donc être réalisée dans les pays sahéliens.

- **L'accès au crédit.** Ce problème se pose principalement pour les unités artisanales, qui paraissent peu solvables aux banques. Il est donc souhaitable aussi bien d'inciter les banques à créer des lignes de crédit spécifiques à ces petits entrepreneurs que de favoriser le développement d'activités allant dans ce sens.

Parallèlement à une sensibilisation et au financement de tels projets par des structures appropriées, il est nécessaire de mettre à disposition des banques des fonds de garantie, permettant ainsi, de diminuer le risque lors des prêts à des PMI.

- **L'environnement technique.** Les problèmes techniques des équipements de transformation sont entre autres liés à une maintenance insuffisante et à un manque de pièces détachées sur le marché. La commercialisation des produits à base de céréales locales pêche par un problème de présentation (image de marque) et de conservation, notamment lié à l'emballage.

Il serait nécessaire d'appuyer les fournisseurs de produits intermédiaires (pièces détachées, emballage, etc.) et pour cela mieux connaître leurs besoins et contraintes.

2. Les utilisateurs finaux sont le dernier maillon de la "filière céréales locales". Ils représentent la véritable cible du programme PROCELOS, en ce sens où il rendent compte de la pertinence ou non des actions de promotion de céréales locales. Ils sont au nombre de deux : les restaurateurs et les ménages.

Trois éléments pourraient contribuer à un regain d'intérêt pour les céréales locales :

- **La disponibilité des produits transformés.** Un des avantages des céréales importées est la régularité de leur approvisionnement en quantité, qualité et prix. Ces trois paramètres, intimement liés, sont très fluctuants quand il s'agit des céréales locales. Pourtant, ils jouent un rôle important dans la fidélisation de la clientèle. Par ailleurs, les produits de seconde transformation proposés sur les marchés ne sont pas très diversifiés. L'état actuel des techniques de transformation des céréales locales ne permet pas de proposer une gamme importante de produits. De même, l'absence de gluten dans les mil, maïs et sorgho ne permet pas d'obtenir facilement des produits tels que le pain, les biscuits ou les pâtes. Pourtant, des actions montrent que de nouveaux produits peuvent être élaborés : farines de sevrage, gritz de maïs, "tortillas".

Des recherches conjointe chercheurs/transformateurs/consommateurs doivent donc être menées dans le sens de l'élaboration de nouveaux produits. Il serait également pertinent de raisonner au niveau des plats et donc de proposer au consommateur de nouvelles recettes.

- **L'image de marque des céréales locales et les habitudes alimentaires.** Il est certain que les céréales locales subissent, sur le plan de leur image, une sérieuse concurrence des produits importés, qui sont maintenant pleinement intégrés dans les modes de consommation des sahéliens. Les céréales importées présentent des caractères de modernité, de prestige, de qualité, etc., caractères soulignés par la publicité.

Une des solutions pour redonner une certaine image de marque aux céréales locales serait de viser le marché des couches aisées urbaines. Pour cela, des recherches doivent être réalisées sur le mode de conditionnement : emballage, présentation/étiquetage, volume. Un travail concerté s'impose entre différents intervenants : chercheurs, fabricants d'emballage, bureau de marketing, transformateurs et consommateurs. Inciter les cantines des collectivités (hôpitaux, caserne, écoles, etc.) à servir des plats à base de céréales locales relève de la même idée. De même, la diffusion des farines infantiles à base de produits locaux est facilitée quand elle est cautionnée par le milieu médical.

Il s'agit de faciliter cette promotion par des campagnes publicitaires notamment par les médias. En bref, toute une stratégie de marketing spécifique aux produits à base de céréales locales devrait être réfléchie et mise en oeuvre.

- **Enfin, la troisième contrainte est d'ordre technologique.** Les céréales importées sont plus faciles d'utilisation et nécessitent moins de temps de préparation. Un effort est à faire pour soulager les femmes lors des différentes phases de la transformation, notamment par la diffusion de moulins et la mise au point ainsi que la diffusion de décortiqueurs auprès des ateliers à façon.

Des structures, telles que les ONG et les organismes internationaux interviennent déjà dans ce genre d'actions. Au Sénégal, le projet "Groupements précoopératifs féminins en milieu rural" a installé, depuis fin 1982, 350 moulins fabriqués localement dans des villages des différentes régions du pays.

C. Quel cadre politique ?

Les nombreuses initiatives de valorisation des céréales sahéliennes montrent le dynamisme actuel des différents acteurs. Néanmoins, pour que ces initiatives se reproduisent, elles doivent être soutenues par un environnement politique approprié. Pour cela, les décideurs doivent prendre en considération certains facteurs, notamment :

1. Replacer le problème des céréales dans une stratégie globale de l'alimentation

PROCELOS a été initié en 1987 dans le but de favoriser des actions de promotion des céréales locales sahéliennes. Toutefois, toute préoccupation allant dans ce sens doit s'intégrer dans une réflexion globale sur les stratégies alimentaires à long terme des pays sahéliens.

Ainsi, la promotion des céréales locales ne doit sans doute pas s'enfermer dans la seule volonté d'augmenter leur consommation. Elle doit au contraire être définie sur la base d'une vision prospective de l'alimentation des sahéliens. Il faut dépasser la perception à court terme des céréales locales uniquement comme des produits de substitution au riz et blé importés. L'avenir des mil ou maïs locaux sera peut être lié à celui de la viande, du poisson, du lait, des tubercules ou des légumes.

Cela dit, les céréales constituent encore aujourd'hui la base de l'alimentation des sahéliens et doivent demeurer un élément important dans la définition des politiques alimentaires.

2. Reconnaître l'importance de l'artisanat

La filière artisanale joue désormais un rôle prépondérant dans la transformation des céréales locales, en particulier en ville. Elle constitue aujourd'hui, la plus importante capacité de transformation mécanisée des céréales dans les pays du Sahel.

Elle présente de nombreux avantages parmi lesquels : une souplesse d'organisation, un produit adapté aux désirs des consommateurs, des coûts d'investissement faibles. En revanche, du fait de la marginalisation sociale des activités et de leur dispersion, les appuyer pose de nombreux problèmes.

Il est nécessaire d'utiliser des méthodes spécifiques en fonction de la logique du secteur. Par exemple, appuis décentralisés et personnalisés, favoriser des formes d'organisation appropriés, etc.

3. Se baser sur l'intérêt des opérateurs et travailler avec le secteur privé

Il serait nécessaire, à ce niveau, de redéfinir le champ des politiques d'incitations. Pour donner quelques exemples : les décisions politiques ont systématiquement privilégié les villes ; les cultures vivrières n'ont reçu qu'une faible part de l'aide publique au développement. De même, les politiques de commercialisation ont ignoré les commerçants traditionnels. Ils n'ont pas accordé une considération suffisante au fonctionnement du marché et au rôle que le secteur privé pourrait jouer dans la transformation et la distribution des produits agricoles. Une redéfinition des rôles respectifs de l'Etat et de la société civile (ou secteur privé au sens large : entrepreneurs, secteur informel, organisations rurales, etc.) devra être étudiée.

4. Replacer le problème de la promotion des céréales sahéliennes dans une stratégie régionale

La régulation du marché des céréales locales nécessite un niveau de disponibilité, à un prix constant, notamment en favorisant les transferts intra-régionaux. L'idée d'un marché céréalier sahélien permettant de mobiliser les excédents régionaux est une préoccupation actuelle. Mais on s'aperçoit également que les réseaux traditionnels de grands commerçants ont toujours maintenu, en dépit des politiques conçues dans un cadre national trop étroit, des flux d'échanges de toutes sortes au sein de l'Afrique de l'Ouest. Les manières de favoriser de tels échanges pour régulariser l'offre et appuyer la production restent jusqu'à présent à l'état expérimental.

D'autre part, une vision régionale permettrait d'ouvrir le marché des pays côtiers, notamment les grandes villes, aux céréales transformées dans les pays sahéliens.

III- LE PROJET REGIONAL PROCELOS

Le Plan Global d'Action a permis de mettre en avant les contraintes au développement des activités de promotion des céréales locales et de proposer des modes d'intervention. Il s'agissait également de montrer que la promotion des mils, maïs et sorgho ne peut être une préoccupation en soi mais doit s'intégrer dans une stratégie plus globale. Néanmoins, le champ d'activité de PROCELOS concerne prioritairement la valorisation des céréales locales. Ces actions viennent compléter les interventions dans le domaine de la production agricole et de la commercialisation qui sont le fait d'autres programmes du CILSS et du Club du Sahel.

Rappelons d'autre part que le rôle de PROCELOS n'est pas d'intervenir directement auprès des opérateurs. Il s'agit davantage de créer un environnement favorable au développement d'initiatives de promotion des céréales locales. Comme il a été défini dans le Plan Global d'Action, cette intervention se situe à 2 niveaux.

- au niveau de l'environnement proche, en favorisant la concertation entre chercheurs, privés, banques, ONG, etc pour la mise en oeuvre d'actions. Il s'agit du volet 1.
- au niveau de l'environnement macro-économique en sensibilisant les responsables des politiques au mode d'intervention et aux actions à mener en matière de promotion des céréales locales. Il s'agit du volet 2.

L'idée force que PROCELOS doit faire passer est que la promotion des céréales locales nécessite une concertation entre différents acteurs : opérateurs économiques, chercheurs, agents de développement, planificateurs et Etat. En ce sens, le programme a tout d'abord une fonction de relais et d'animation entre ces différents partenaires.

VOLET 1 : MOBILISER ET INFORMER LES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE

1. Deux fonctions principales : conseil et communication :

La première fonction du projet PROCELOS est de **conseiller** les différents intervenants de la promotion des céréales locales aux niveaux **technique et marketing**. Elle consistera à :

- * **Participer au montage de projets** : conseiller les décideurs pour financer des projets, mettre en relation les compétences nécessaires. Par exemple : création de mini-minoteries sur la base des expériences du Mali et du Sénégal ; fabrication de farines de sevrage sur la base des expériences du Burkina Faso, etc.

Il sera, entre autres, pertinent de relier la recherche et les opérateurs de la filière pour définir, en étroite collaboration, des cahiers des charges pour l'expérimentation, l'adaptation ou la mise au point d'équipements ou de procédés de transformation.

La réalisation pratique du travail technique pourrait alors être confiée à des instituts de recherche ou à des constructeurs de matériels, PROCELOS assurant le relais entre le "terrain" et la recherche.

- * **Conseiller** : opérateurs économiques et responsables de projets ne savent pas à qui s'adresser pour répondre à des questions techniques (au sens large, c'est-à-dire comprenant les problèmes de marketing). Il s'agira d'intervenir "à la demande", afin de lever certains goulots d'étranglement ponctuels. Par exemple, au Mali, un projet de création de mini-minoterie rurale souhaite savoir s'il existe de petits tamiseurs à farine et cherche des conseils pour choisir un moulin ; au Sénégal, un industriel s'interroge sur la possibilité de faire des biscuits à base de maïs.

Au niveau marketing, il s'agira d'apporter un appui à la politique commerciale des transformateurs. Par exemple : promouvoir les produits nouveaux, privilégier la diffusion de ces produits aux niveau des marchés urbains, porter une attention particulière à la diffusion de nouveaux produits auprès des restaurateurs, etc.

- * **Initier des formations** : définir avec les opérateurs économiques ou les agents de développement leurs besoins en formation et identifier les moyens existants pour y répondre (stages, sessions,...). Par exemple, formation d'artisans à la construction de décortiqueurs, formation de groupements à la gestion, etc.

* Réaliser des études de marché : contribuer à l'amélioration de la connaissance du marché des céréales transformées. La faiblesse des informations dans ce domaine constitue, en effet, un des principaux goulots d'étranglement pour les opérateurs économiques. Ce travail consisterait à réaliser ou à superviser directement des études de marché.

La deuxième fonction du projet PROCELOS sera centrée sur la communication :

La plupart des problèmes rencontrés par les opérateurs économiques peuvent être posés en termes de communication. L'information circule trop peu ou pas du tout :

- entre les promoteurs d'expériences de disciplines diverses,
- entre ceux-ci et les chercheurs,
- entre les acteurs de terrain d'une part et les planificateurs et les politiques d'autre part,
- et, d'un point de vue géographique, entre les pays sahéliens, voire plus largement les pays africains.

Etablir ce constat ne suffit cependant pas à débloquer cette situation, même s'il apparaît que les différents intervenants concernés sont conscients de l'intérêt qu'il y aurait à davantage échanger.

La communication entre des personnes aux méthodes de travail et aux préoccupations différentes, entre des zones éloignées n'est pas chose facile et immédiate. Elle nécessite une réflexion sur les outils à utiliser, sur la nature de l'information, etc, en fonction de la cible et des objectifs visés. En d'autres termes, que faut-il échanger ? des méthodes, des chiffres, des plans, des produits, des articles, des discours, des images ? quels supports faut-il utiliser ? écriture, dessin, vidéo, diapos, cassettes audio, maquettes, rencontres ?

Il s'agira de poursuivre l'animation du réseau régional déjà mis en place :

* Recueillir et diffuser des informations sur les expériences menées dans les pays et de les rediffuser par l'intermédiaire du bulletin ainsi que sous des formes accessibles et pratiques : mini centre de documentation, fiches techniques, articles ou émissions de radio, service question-réponse,...

Dans le but d'harmoniser les multiples actions menées dans le Sahel, d'accroître les échanges d'informations entre partenaires de différents pays, une action au niveau régionale devra être entreprise.

- * **Mobiliser les médias** : intervenir plus activement dans la promotion commerciale des produits en mobilisant les systèmes modernes de publicité : réaliser des reportages pour la presse, la radio, la télévision ; appuyer la participation des producteurs décentralisés aux foires, salons, expositions, pour faire connaître leurs expériences ; organiser des concours culinaires pour l'utilisation de nouveaux produits ; étudier la possibilité d'un label régional PROCELOS garantissant la qualité d'un produit, etc.

- * **Organiser des échanges d'expériences** ou des sessions de réflexion entre les différents pays du CILSS.

2. Quelles sont les compétences à réunir pour animer le projet PROCELOS ?

En fonction des deux types d'activités précédemment définies, les animateurs PROCELOS devront posséder deux compétences principales : d'une part technologie agro-alimentaire et marketing, d'autre part communication.

Technologie agro-alimentaire et marketing : l'importance des activités décentralisées et à petite échelle dans le secteur de la transformation des céréales exigera de l'animateur PROCELOS une bonne expérience préalable de travail en milieu rural ou en milieu artisanal. Les compétences complémentaires telles que la mécanique, la nutrition, la gestion, par exemple, pourront être trouvées auprès de structures spécialisées avec lesquelles PROCELOS pourra nouer des contacts privilégiés.

Communication : la personne chargée de l'animation du réseau devra posséder une bonne connaissance des différents aspects de transformation des céréales sahéliennes et avoir des qualités en matière de communication. Plus précisément, elle devra avoir une bonne connaissance des "personnes-ressources" dans le domaine de la promotion des céréales sahéliennes (personnes indispensables au bon fonctionnement d'un réseau) ainsi qu'une formation ou une expérience journalistique pour la rédaction d'articles. Ceux-ci devront aussi bien être inclus dans le bulletin de liaison des techniciens et agents de développement que dans des revues de plus large audience, notamment à l'adresse des décideurs (Reflets Sahéliens, par exemple). Enfin, une connaissance de la gestion de fichiers (fichier "réseau" comprenant la liste des membres ; fichier "compétences" pour connaître qui sait quoi ; fichier "projet" pour savoir ce qui se fait) est nécessaire.

3- Comment organiser le projet ?

La nature du travail confié à PROCELOS exigera une grande souplesse d'intervention et une capacité de réponse rapide aux problèmes posés. Son rattachement institutionnel devra donc tenir compte de ces exigences.

D'une façon générale, PROCELOS devra pouvoir disposer d'un relative autonomie aussi bien financière que de fonctionnement. Afin de garantir la pérennité de ce type d'intervention, il est nécessaire que PROCELOS devienne à terme un pôle de compétences et d'expériences dans le domaine de la promotion des céréales locales, qui puisse se constituer comme bureau d'étude privé national. Durant les premières années de son existence, PROCELOS pourra cependant fonctionner comme un projet avec l'aide de financements extérieurs. Durant cette période, il devra être capable de construire une équipe d'agents spécialisés, de se faire connaître et reconnaître afin de s'assurer à terme une autonomie de fonctionnement.

Afin de s'assurer une cohérence des orientations et des activités du PROCELOS vis à vis des politiques céréaliers nationales, et afin de mener un suivi et une évaluation permanente des actions menées, il pourrait être crée, un comité de pilotage et de gestion. Ce comité serait composé de représentants des administrations concernées par la promotion des céréales locales, de "personnes ressources" pouvant utilement conseiller PROCELOS, et de partenaires de coopération.

VOLET 2 : APPUYER ET SENSIBILISER LES DECIDEURS

1. Trois fonctions

Il s'agit d'appuyer les Etats dans la définition de leurs politiques de promotion des céréales locales, ceci à plusieurs niveaux :

- sensibilisation et réflexion :

Dans le Plan Global d'Action, nous avons défini certains thèmes autour desquels doivent être mobilisés Etats et bailleurs de fonds : les céréales locales dans l'alimentation des sahéliens, l'importance de l'artisanat et du secteur privé, la régulation du marché des produits locaux. Un travail de sensibilisation devra être entrepris : réunions de réflexion, réalisation d'études d'intérêt général, etc.

- appui à l'élaboration des politiques :

Malgré la diversité des situations de la région sahélienne, une harmonisation des politiques de valorisation des céréales locales devra être envisagée. PROCELOS pourrait également intervenir dans l'élaboration des Plans céréaliers des Etats, comme le fait actuellement Nicolas Bricas pour le Burkina Faso.

- coordonner les différentes actions entreprises

Les initiatives de valorisation des céréales locales devront être coordonnées au niveau régional pour permettre un échange d'expériences. Leur diffusion et leur reproduction devront être envisagées dans le cadre des différentes politiques des Etats, non seulement au niveau des politiques alimentaires mais également dans l'ensemble des politiques de développement (production, commercialisation etc.).

2- Compétences nécessaires

La principale compétence requise doit être une compétence d'animateur régional. Elle sera liée à une connaissance des politiques alimentaires (et notamment céréalières) des pays sahéliens. Il sera nécessaire de développer de telles compétences au niveau de chaque Etat.

3- Structures de réalisation

Le CILSS, en tant que représentant des Etats sahéliens semble être la structure d'accueil la mieux adaptée pour assurer ces fonctions. Le Club du Sahel, organisme de coordination des actions des donateurs assurera des fonctions similaires auprès de ses correspondants.

Enfin, les interventions du PROCELOS devront se faire en concertation avec des programmes travaillant sur des thèmes intéressant directement l'environnement dans lequel évoluent les activités de promotion des céréales locales, notamment :

- Le projet Diagnostic Permanent pour une prise en compte de l'importance du phénomène de la consommation,
- le programme "Espaces Régionaux" pour une prise en compte de l'importance des transferts inter-sahéliens,
- le réseau COMAC pour l'information concernant l'évolution des marchés céréaliers
- le programme Secteur Privé pour une prise en compte de l'importance du secteur privé

*COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 4 OCTOBRE
1989 A OUAGADOUGOU*

COMITE DE PILOTAGE PROCELOS
Ouagadougou - 04 octobre 1989

Présidence : KOUTABA Michel (CILSS/DPP)

Présents : BA Ibrahima (CILSS/DIAPER II), BOBO Laurence (GRET, consultant Club du Sahel), BRICAS Nicolas (CEEMAT/CIRAD, consultant Club du Sahel), CAMARA Ibrahim (CILSS/DEP), DRABO Abdou Salam (CILSS/ONG), FILIPPI Maurizio (CILSS/ATI), GINIES Paul (CILSS/Coop française), MERLO Nicoletta (délégation CEE), Dr NEUN Hansjörg (OFNACER/PSA-GTZ), REID Stephen (CILSS/USAID), SEYE Cherif Elvalide (CILSS/Information - Documentation), WILDENBURG Albert (Amb. Pays Bas).

Excusés : MOREAU Suzanne (délégation ACDI), PRADELLE Jean-Marc (Secrétariat Club du Sahel).

Ordre du jour :

- Discussion sur le Plan Global d'Actions et les axes de travail du projet PROCELOS à partir du document préparatoire présenté.
- Mise en place du projet régional et des relais nationaux PROCELOS.

REACTIONS AU DOCUMENT PREPARATOIRE : "Propositions d'orientations du Projet Régional PROCELOS".

L'ensemble des membres du Comité a approuvé le cadrage stratégique du PROCELOS et les orientations du projet proposés dans le document préparatoire. Quelques remarques ont toutefois été faites visant à compléter les propositions ou à insister sur l'importance de certaines d'entre elles.

A propos du Plan Global d'Action :

Dans les stratégies de promotions des produits locaux et plus spécialement des céréales, les Etats Sahéliens doivent considérer comme un élément important la perspective de mise en place d'espaces régionaux. En particulier, les céréales sahariennes peuvent sans doute trouver des débouchés dans les villes côtière d'Afrique de l'Ouest. Ces marchés constituerait un enjeu pour les politiques céréaliers du Sahel.

- L'évolution rapide des styles alimentaires en ville au profit des céréales importées ne doit pas faire oublier que la promotion des céréales locales concerne également le milieu rural. Des efforts sont à faire à ce niveau pour réduire la pénibilité du travail, garantir une disponibilité en mil, sorgho et maïs sur les marchés ruraux, etc.

- Il est important de garder à l'esprit que la promotion des céréales locales suppose une véritable volonté politique. PROCELOS doit réfléchir aux moyens d'agir à ce niveau tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle nationale.

A propos des orientations du PROCELOS.

- Des problèmes techniques subsistent pour mieux valoriser les céréales locales. Un rapprochement entre les opérateurs économiques et leur environnement technique est certes nécessaire afin d'aboutir à de meilleurs résultats. Mais cela n'est pas suffisant. La promotion des céréales sahéliennes suppose également une approche marketing. C'est sans doute là un des axes de travail à privilégier au niveau national.

- La question des structures d'accueil du PROCELOS au niveau régional et national a fait l'objet de nombreux échanges de vue :

Au niveau régional, les deux grands axes de travail retenus sont la communication et l'appui et la sensibilisation des décideurs pour les politiques de valorisation des céréales. Le CILSS apparaît comme la structure la plus adéquate pour réaliser ce travail.

Au niveau national, les institutions accueillant des relais PROCELOS ne sont pas identifiées avec précision même si pour certains pays, des idées peuvent être déjà avancées. Plusieurs critères doivent intervenir dans le choix des structures d'accueil :

- Dans chaque pays, PROCELOS devra appuyer sur des structures en place et non pas chercher à en créer de nouvelles.
- Le choix devra être pragmatique et réalisé en considérant chaque pays comme un cas particulier. Il n'y a pas un modèle de structure nationale idéale pour accueillir PROCELOS.
- La structure nationale en tant que relais, doit pouvoir établir de très fortes relations de partenariat et de confiance avec les opérateurs économiques. Ceci implique en premier lieu une grande souplesse d'intervention. Cela suppose également la possibilité de travailler étroitement avec des opérateurs. Les Chambres de Commerce pourraient être contactées dans l'identification des structures possibles.
- L'objectif de PROCELOS est aussi de faire remonter des informations et des propositions en terme de politique auprès des décideurs. Le choix de la structure doit donc dépendre aussi de sa nécessaire reconnaissance institutionnelle par les pouvoirs publics et par les partenaires de coopération. Des instances comme la PRMC au Mali, le Fond Commun de Contrepartie de l'AA au Sénégal, le Comité de pilotage du Plan Céréalier du Burkina ont été évoqués à ce propos.

D'une façon générale, les participants ont insisté sur la maturité de la phase préparatoire du PROCELOS. Le cadrage stratégique, la définition des axes de travail au niveau régional et national, les propositions concrètes d'action ont été faites. Il est primordial de passer dès maintenant à la phase opérationnelle.

MISE EN PLACE DU PROJET REGIONAL ET DES RELAIS NATIONAUX

Le travail confié par le Club du Sahel aux deux consultants Mme BOBO et M. BRICAS, vise principalement à transférer au niveau du Sahel les activités de communication et d'appui aux Etats et partenaires de Coopération pour l'élaboration de leurs politiques céréalières.

Pour mener à bien ce transfert, il est proposé que soit créée au sein du CILSS un projet intérimaire d'une année. Durant cette période l'animateur régional PROCELOS au CILSS aurait principalement pour tâches :

- De monter dans un nombre limité de pays des relais nationaux PROCELOS : identification et choix d'une structure d'accueil dans chaque pays, sensibilisation de partenaires de coopération, définition d'un programme de travail,
- De prendre en charge le travail d'animation du réseau régional : réalisation du bulletin, organisation d'une rencontre régionale thématique, gestion des fichiers d'expériences et de compétences,
- D'intervenir à la demande de pays pour proposer des actions concrètes de promotion des céréales locales dans le cadre de la définition de politiques céréalières.

Cette phase intérimaire permettrait de démarrer rapidement le travail, tout en assurant un relais avec les consultants actuellement chargés des activités PROCELOS. Enfin, il définira sur la base d'une année d'activités concrètes, le contenu d'un projet régional plus permanent dans les années à venir.

Le contenu et les moyens nécessaires à cette phase intérimaire sont définis dans une proposition annexée au présent compte rendu.

*REMARQUES COMPLEMENTAIRES SUR LES DECISIONS DU
COMITE DE PILOTAGE*

REMARQUES COMPLEMENTAIRES SUR LES DECISIONS DU COMITE DE PILOTAGE

Suite à la réunion du Comité de Pilotage et à son compte rendu oral diverses personnes et notamment M. BRAH, Secrétaire Exécutif du CILSS et MM GUILMETTE et PRADELLE du Secrétariat du Club du Sahel, nous ont fait part de quelques remarques :

- La réussite des actions PROCELOS pourra se mesurer au degré d'engagement des opérateurs économiques sur le programme. Il importe de réfléchir d'ores et déjà aux conditions concrètes de leur intervention dans le programme. Certains commerçants ou transformateurs pourraient ainsi devenir membre du Comité de Pilotage, réaliser des études ponctuelles pour le PROCELOS, assurer ainsi eux-mêmes une part des activités.
- La phase intérimaire du PROCELOS aura une durée d'un an. Durant cette période, le projet devra convaincre de son intérêt et présenter des résultats concrets. La poursuite du programme à l'avenir dépendra en effet de ces résultats. Aussi, il sera indispensable de prendre toutes les garanties d'une bonne organisation et d'un bon déroulement du projet pour permettre à l'animateur régional de mener à bien ses activités. Ceci suppose une programmation vigilante tant du côté du CILSS que du côté des partenaires de coopération.
- Les Comités de Pilotage ont montré un large consensus des différents partenaires de coopération autour des orientations du programme. Cette dynamique devrait être entretenue notamment par l'engagement de plusieurs partenaires pour le financement du PROCELOS.

*PROPOSITION DE TERMES DE REFERENCE (PROGRAMME
DE TRAVAIL ET BUDGET) POUR UN ANIMATEUR REGIONAL
PROCELOS AU SEIN DU CILSS*

PROGRAMME REGIONAL DE PROMOTION DES CEREALES LOCALES AU SAHEL

PROCELOS

Mise en place d'un animateur régional au sein du CILSS.

Justification et cadrage stratégique du programme

cf documents préparatoires du PROCELOS :

* Promotion des céréales locales au Sahel : initiatives locales et environnement macro-économique, Club du Sahel, CILSS, oct 88,

* Propositions d'orientations du projet régional PROCELOS, Club du Sahel, CILSS, oct 89.

• Sensibilisation et appui aux opérations économiques pour un intérêt accru à PROCELOS

Axes de travail de l'animateur régional

1) Montage de relais nationaux PROCELOS dans un nombre limité de pays membres du CILSS : identification et choix d'une structure d'accueil dans chaque pays ; définition d'un programme de travail, définition des conditions de liaison avec l'animateur régional (échanges d'informations, etc) ; élaboration d'un budget de fonctionnement et sensibilisation de partenaires de coopération.

- Idem
proc
- Info.
rete

2) Animation du réseau PROCELOS d'échanges d'informations : collecte d'information sur les réalisations en cours, question à l'heure l'opérationnalisation de la compétence régionale, rédaction d'un rapport d'analyse et proposition d'une rencontre régionale sur les expériences de l'animation et l'exploitation des ressources régionales et les échanges entre partenaires locaux et internationaux, toutes les deux à base de céréales locales.

3) Sensibilisation et appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de valorisation des céréales locales : rédaction de notes et propositions sur les orientations et le contenu de ces politiques, participation aux comités de suivi des politiques céréalières dans les demandes, expositions et réflexion d'après la demande.

Profil de l'animateur régional

L'animateur devra posséder une sensibilité au travail notamment une communication/information et la diffusion de l'information au sein du réseau. De ce fait, une sensibilité au travail d'animation est indispensable.

- l'animateur doit faire preuve d'esprit d'initiative et d'innovation pour la bonne conduite du programme dans un cadre dynamique.
- avoir la capacité de gestion du programme en harmonie avec les objectifs fixés et en cohérence avec la sécurité alimentaire au Sahel.

Durée du projet

Une année.

Un appui rapproché des consultants du Club du Sahel pourra être apporté durant le 1er semestre 1990 notamment pour transférer les activités d'animation du réseau. Aussi il serait souhaitable que l'animateur puisse être opérationnel dès le début de l'année 1990.

Encadrement du projet

L'animateur pourra compter sur l'appui direct de la structure CILSS. Outre l'appui rapproché des consultants du Club du Sahel durant le premier semestre 1990, le projet pourra être suivi par le Comité de Pilotage. Celui-ci déjà mis en place pendant la phase préparatoire pourra être étendu à l'avenir à des opérateurs économiques directement impliqués par la promotion des céréales locales.

Programme de travail

1) Montage des relais nationaux :

- Identification de la structure d'accueil du relais national PROCELOS dans trois pays.

Moyens :

<i>Préparation de la mission</i>	<i>: 1 semaine</i>
<i>1 mission d'une semaine/pays x 3 pays</i>	<i>: 3 semaines mission</i>

- Appui aux structures retenues pour élaborer leur projet national : programme de travail, élaboration d'un budget, sensibilisation des décideurs et partenaires de coopération.

Moyens :

<i>1 mission de 9 j/pays x 3 pays</i>	<i>: 4 semaines mission</i>
<i>1 mission tournante dans les capitales des partenaires de coopération</i>	<i>: 1 semaine mission</i>

2) Animation du réseau PROCELOS

- Recueil de l'information sur les expériences en cours

Moyens :

<i>1 mission de 10 j/pays X 3 pays</i>	<i>: 5 semaines mission</i>
--	-----------------------------

- Traitement de l'information. Rédaction de notes et d'articles à diffuser directement ou par le bulletin.

Moyens :

<i>15 j de rédaction/bulletin x 3 bulletins</i>	<i>: 6 semaines</i>
---	---------------------

- Diffusion de l'information; gestion des fichiers expériences et compétences; réponses aux demandes d'informations; supervision de l'édition du bulletin; diffusion de rapports ; etc.

Moyens :

<i>rédaction, etc</i>	<i>: 5 semaines</i>
<i>Pour mémoire : édition du bulletin : 1 micro-ordinateur, frais de piges de traduction, de maquetage, de tirage, et d'expédition.</i>	

- Organisation d'une rencontre régionale thématique

Moyens :

<i>1 mission d'une semaine/pays x 3 pays</i>	<i>: 3 semaines mission</i>
<i>1,5 mois de préparation</i>	<i>: 7 semaines</i>
<i>15 j de valorisation des résultats</i>	<i>: 2 semaines</i>

- Participation à un séminaire sur un thème relevant des activités de PROCELOS, organisé par des partenaires extérieurs.

Moyens :

<i>1 mission d'une semaine dans le pays organisateur (Hypothèse Afrique non Sahélienne)</i>	<i>: 1 semaine</i>
---	--------------------

3) Sensibilisation et appui aux décideurs et partenaires de coopération.

- Appui aux décideurs dans les pays du CILSS

Moyens :

<i>1 mission de 15 j dans un pays demandeur : 2 semaines mission</i>
<i>2 mois de rédaction de notes et rapports : 9 semaines</i>

- Sensibilisation des partenaires de coopération.

Moyens :

<i>1 mission d'une semaine dans les capitales des partenaires de coopération</i>	<i>: 1 semaine mission</i>
--	----------------------------